

*rapport
de gestion,*

*PV-PROME 2016
VERSION BRÈVE*

avant-propos,

DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE FONDATION

La version succincte du rapport de gestion 2016 de PV-PROMEА que vous avez entre vos mains paraît également pour cette période sous revue en complément au rapport détaillé que vous pouvez consulter sur notre site Internet.

Après une année de placements difficile en 2015, 2016 nous a apporté aussi son lot d'insécurité politiques comme le BREXIT ou les élections aux États-Unis ainsi que des défis spécifiques aux placements (augmentations attendues du taux directeur aux USA, taux d'intérêt négatifs, etc.). Nous avons également discuté au Conseil de fondation des répercussions possibles de la réforme Prévoyance vieillesse 2020 adoptée au Parlement.

La direction générale et la gestion stratégique appartiennent au Conseil de fondation, de même que la responsabilité de la sécurité financière de la caisse de pension. Les membres du Conseil de fondation de PV-PROMEА garantissent une gestion ciblée et responsable, également grâce à la participation régulière à des séances de formation continue. Les discussions pragmatiques et franches

ainsi que les décisions transparentes au sein du Conseil de fondation en collaboration avec la direction et l'expert en prévoyance professionnelle ont permis également au cours de l'exercice sous revue des décisions prudentes en faveur des bénéficiaires et pour garantir la pérennité de PV-PROMEА.

Lors de la réunion à huis clos de 2016, le Conseil de fondation s'est penché de manière approfondie sur les bases actuarielles. Nous avons décidé ce faisant de baisser le taux d'intérêt technique au 31.12.2016 de 3% à 2.75% et de passer aux bases techniques LPP 2015, table périodique. Nous conservons pour l'instant le taux de conversion enveloppant de 6.8%.

Malgré la décision prise à l'occasion de la réunion à huis clos de baisser le taux d'intérêt technique, nous avons pu, grâce à la performance réalisée sur les placements, augmenter le taux de couverture de PV-PROMEА de 109.0% à 109.5%.

Nous avons pu continuer en 2016 à rémunérer les avoirs de vieillesse à un taux attractif de 2%, nous situant ainsi, comme en 2015 déjà à 2.25%, nettement au-dessus du taux d'intérêt minimum LPP, qui est fixé chaque année par le Conseil fédéral. Ainsi, le Conseil de fondation indique que les bénéficiaires doivent participer au résultat. Par ailleurs, après un examen et un calcul approfondis par l'expert en prévoyance professionnelle, le Conseil de fondation a décidé de donner la possibilité aux assurés à partir du 01.01.2017 de choisir une rente de vieillesse avec l'expectative d'une rente de conjoint de 100% (modèle standard: 60% de la rente de vieillesse). Ceci élargit l'offre de prestations de notre caisse de pension et entraîne une flexibilité supplémentaire pour les bénéficiaires.

À trop attendre sur place, on finit par se rouiller. Le Conseil de fondation met tout en œuvre pour maintenir PV-PROMEÀ à flot à l'avenir également. À l'automne 2017, nous allons nous pencher intensivement, à l'occasion de la réunion à

huit clos du Conseil de fondation, sur l'étude ALM mandatée et ainsi soumettre les engagements de PV-PROMEÀ avec la stratégie de placement choisie à un «test de stress» et procéder le cas échéant à des ajustements supplémentaires. Nous allons aborder cela aussi avec notre assurance habituelle.

Je profite de cette occasion pour remercier les membres du Conseil de fondation, de la commission de construction et de la direction ainsi que les collaborateurs et collaboratrices de PV-PROMEÀ de leur bonne collaboration. J'aimerais inclure dans ces remerciements également nos sociétés affiliées et nos bénéficiaires. Je souhaite la bienvenue aux nouvelles entreprises et aux nouveaux assurés qui ont rejoint PV-PROMEÀ.

Votre confiance est notre motivation.

Rolf Frehner

Président

chiffres-clés,

EN BREF

	2016	2015
1. Rémunération des avoirs-épargne	2.00%	2.25%
2. Avoirs de vieillesse en CHF	700 mio.	688 mio.
3. Augmentation des retraites	0.0%	0.0%
4. Degré de couverture	109.5%	109.0%
5. Membres	974	982
6. Assurés	7 791*	7 693*
7. Retraités	1 686	1 594
8. Total du bilan en CHF	1 230 mio.	1 176 mio.
9. Cotisations en CHF	59.1 mio.	58.5 mio.
10. Performance nette	3.36%	1.09%

* sans assurés libérés du paiement des cotisations

rétrospective,

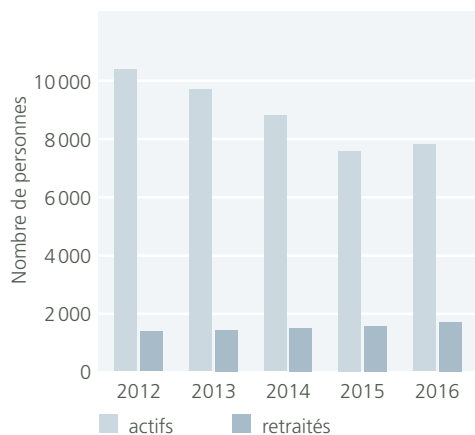
ET PERSPECTIVES DE LA DIRECTION

Regard en arrière

Au cours de l'exercice écoulé, PV-PROMEA a pu réaliser un excédent de recettes de CHF 9.5 millions grâce au bon résultat des placements. En partant d'un rendement prévisionnel de 3.10%, qui était nécessaire afin de pouvoir maintenir le taux de couverture au 31.12.2015, PV-PROMEA a réalisé au cours de l'exercice 2016 une performance nette de 3.36%. Ceci a entraîné un taux de couverture de 109.5% au 31.12.2016 (année précédente: 109.0%). La réserve de fluctuation de

valeur a pu être augmentée de CHF 93.6 millions à CHF 103.1 millions. Toutefois, afin d'atteindre la capacité de risque financière complète, il manque pour atteindre l'objectif de la réserve de fluctuation de valeur de CHF 178.4 millions encore CHF 75.3 millions. Le changement des bases techniques, la réduction du taux d'intérêt technique ainsi que la provision pour l'amélioration de la rémunération d'un pour cent des avoirs de vieillesse des assurés actifs pour 2017 sont pris en considération dans l'excédent de recettes susmentionné. PV-PROMEA continue donc à disposer de moyens suffisants pour assumer ses engagements de prévoyance.

Rapport assurés actifs – retraités



Par rapport à d'autres institutions de prévoyance, la capacité de risque structurelle reste bonne. Pour chaque retraité, il y a cinq assurés actifs.

Activités

PV-PROMEA a élaboré une nouvelle vision et un nouveau modèle directeur conjointement avec les autres assurances sociales de PROMEA. Les collaborateurs et collaboratrices de PROMEA ont été intégrés dans l'élaboration des bases.

De même, nous avons élaboré une stratégie de marque pour le renforcement de la marque PROMEA.

Dans le cadre de la stratégie de communication marketing également décidée par le Conseil de fondation, nous avons terminé les travaux de préparation pour la nouvelle présentation de la marque PV-PROMEA. Les projets correspondants seront mis en œuvre en 2017. Avec la nouvelle présentation de la marque, ajoutée à notre offre de prestations attrayante et au tarif de risques avantageux, nous sommes convaincus que PV-PROMEA est parfaitement équipée pour les prochains grands défis.

Les travaux de préparation pour la mise en application de la réforme Prévoyance vieillesse 2020, sous réserve de l'approbation par le peuple et les cantons le 24.09.2017, ont déjà commencé chez PV-PROMEA. Il faut tenir compte du fait que cette réforme ne concerne en principe que les dispositions légales de la prévoyance professionnelle obligatoire. Toutefois, le Conseil de fondation de PV-PROMEA examinera également un ajustement du taux de conversion réglementaire dans le cadre des adaptations par la réforme Prévoyance vieillesse 2020 suite à la baisse du taux technique et au changement des bases techniques. Les principales modifications de la réforme concernent l'âge de référence des femmes, qui serait augmenté à partir du 01.01.2018

en 4 étapes à 3 mois à 65 ans, et le taux de conversion dans la prévoyance obligatoire, qui serait également réduit à partir du 01.01.2019 en 4 étapes de 6.8% à 6.0%.

Bases techniques

En 2017, le Conseil de fondation examinera l'étude ALM dans le cadre de la réunion à huis clos, sur la base de l'adaptation possible des paramètres actuariels et de l'adaptation en résultant du rendement théorique. Ceci dans le but d'indiquer si notre stratégie de placement actuelle peut réaliser à long terme le rendement nécessaire pour atteindre le rendement théorique.

Remerciements

Nous adressons nos sincères remerciements à vous ainsi qu'au Conseil de fondation pour le soutien de nos efforts visant à maintenir, voire améliorer la capacité de risque financière et structurelle de notre institution de prévoyance. Nous sommes également fort redevables à toute notre équipe pour son soutien efficace.

Urs Schneider

Directeur
Assurances sociales PROMEA

Patric Spahr

Responsable de division
Prévoyance professionnelle,
membre de la Direction

bilan,

AU 31.12.

	2016 en CHF	2015 en CHF
Actif		
Placements	1 230 128 677.73	1 176 377 525.41
Compte de régularisation actif	10 249.85	41 094.90
Total de l'actif	1 230 138 927.58	1 176 418 620.31
Passif		
Dettes	24 202 853.00	27 350 428.13
Compte de régularisation passif	517 363.02	447 921.25
Réserves de contributions des employeurs	14 247 324.18	13 862 173.75
Capitaux de prévoyance et provisions techniques	1 088 083 513.00	1 041 164 126.09
Réserve de fluctuation de valeur	103 087 874.38	93 593 971.09
Capital de la fondation, découvert	0.00	0.00
Total du passif	1 230 138 927.58	1 176 418 620.31

comptes annuels,

COMPTE D'EXPLOITATION
01.01. – 31.12.

	2016 en CHF	2015 en CHF
Cotisations et apports ordinaires et autres	59 878 595.23	59 789 655.98
Prestations d'entrée	63 113 539.55	40 863 567.97
Apports provenant de cotisations et de prestations d'entrée	122 992 134.78	100 653 223.95
Prestations réglementaires	-36 693 882.85	-34 718 559.00
Prestations de sortie	-67 554 953.55	-83 795 612.24
Sorties relatives aux prestations et versements anticipés	-104 248 836.40	-118 514 171.24
Dissolution, constitution et rémunération de capitaux de prévoyance, provisions techniques et réserves de contributions des employeurs	-47 263 911.39	-20 810 256.26
Charges d'assurance	-328 620.35	-305 151.25
Résultat net de l'activité d'assurances	-28 849 233.36	-38 976 354.80
Résultat net des placements	41 300 899.04	12 804 461.07
Autres produits	40 833.85	121 039.55
Frais d'administration	-2 998 596.24	-3 599 089.25
Excédent de charges / de recettes avant dissolution / constitution de la réserve de fluctuation de valeur	9 493 903.29	-29 649 943.43
Constitution/dissolution de la réserve de fluctuation de valeur	-9 493 903.29	29 649 943.43
Résultat de l'exercice	0.00	0.00

PV-PROMEA

Ifangstrasse 8 | Case postale | 8952 Schlieren | Tél. 044 738 53 53 | Fax 044 738 54 64
info@promea.ch | www.promea.ch